

SYNTHÈSE BILAN D'ACTIVITÉ 2018 - 2019



MISSIONS

Née en avril 2011, l'URPS, association loi 1901, a pour objet de contribuer à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional, notamment en participant à la préparation du projet régional de santé et à sa mise en oeuvre.



DÉVELOPPER LES ACTIONS

dans le domaine de la prévention,
de la promotion de la santé
et de l'éducation thérapeutique



CONTRIBUER À L'ORGANISATION

et à l'évolution de l'offre de soins
au niveau régional
(démographie, zonage...)



PARTICIPER À LA PRÉPARATION DU PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ

et à sa mise en oeuvre



DÉVELOPPER DES SYSTÈMES D'INFORMATION PARTAGÉE

et exploitation



ASSUMER LES MISSIONS CONFIÉES

par les conventions
nationales



ÊTRE PRÉSENT AUPRÈS DES INSTITUTIONS

ET PARTICIPER À LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE DE SANTÉ

L'URPS est au service des infirmier-e-s afin d'organiser au mieux l'offre de soins libérale pour répondre aux besoins de leurs patients. Elle représente la profession lors de divers groupes de travail ou instances.

LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DE L'AUTONOMIE (CRSA)

Instance de démocratie sanitaire, la **CRSA** est le lieu privilégié de la concertation et concourt, par ses avis, à la politique régionale de santé. Elle rend un avis sur le projet régional de santé ; les projets régionaux de prévention, d'organisation des soins et médico-sociale et sur le respect des droits des usagers.



LES CONSEILS TERRITORIAUX DE SANTÉ (CTS)

L'instance qui renforce la démocratie sanitaire en proximité, garantit la mise en cohérence des initiatives et actions en santé des partenaires ainsi que leur bonne articulation.

MAIA

Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aides et de soins dans le champ de l'Autonomie qui associe tous les acteurs engagés dans l'accompagnement des personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie et de leurs aidants grâce à une démarche novatrice : l'intégration des services d'aide et de soins.



COMITE RÉGIONAL DE CONCERTATION SUR LES SOINS DE PREMIER RECOURS (CORECS)

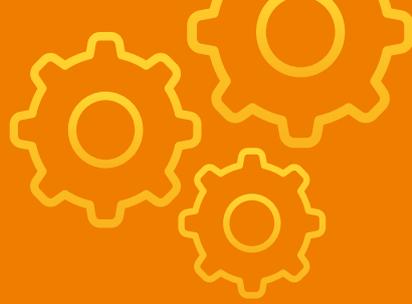
Décliné dans chaque département au plus près des problématiques de terrain.

INSTANCE RÉGIONALE DE L'AMÉLIORATION DE LA PERTINENCE DES SOINS (IRAPS)

Elle contribue à l'amélioration de la pertinence des prestations, des prescriptions et des actes dans la région.

OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA DÉMOGRAPHIE DES PROFESSIONS DE SANTÉ (ONDPS)

Le comité régional de l'ONDPS est une instance de promotion, de synthèse et de diffusion des connaissances relatives à la démographie et à la formation des professions de santé, de l'association régionale des pôles et maisons de santé et de l'Assurance maladie.



ACCOMPAGNER LES INFIRMIER·E·S DANS LEUR QUOTIDIEN

PROMOUVOIR LES OUTILS DE SANTÉ NUMÉRIQUE

Nous travaillons avec différents partenaires, notamment l'Assurance Maladie pour déployer le Dossier Médical Partagé (DMP) et la Messagerie Sécurisée en Santé (MSS). Une enquête est d'ailleurs en cours pour évaluer vos besoins en la matière.

PROMOUVOIR LES NOUVEAUX MODES D'EXERCICE COORDONNÉ

ÉQUIPES DES SOINS PRIMAIRES (ESP)



Piloté conjointement par l'URPS Infirmiers et l'URPS médecins, un groupe de travail pluriprofessionnel, avec le soutien de l'Agence Régionale de la Santé (ARS), a abouti à la création de l'association régionale : ESP CLAP (Équipes de Soins Primaires Coordonnées Localement Autour du Patient). L'association rémunère des temps de coordination formalisés pour les professionnels de santé constitués en équipe.



41

ÉQUIPES CONSTITUÉES
AU 31 DÉCEMBRE 2019,
AVEC 146 IDELS
INTÉGRANT LES ÉQUIPES

COMMUNAUTÉS PROFESSIONNELLES TERRITORIALES DE SANTÉ (CPTS)

La CPTS constitue un nouveau mode d'organisation, imaginée par la loi de modernisation du système de santé en 2016. Elle renvoie à une volonté d'améliorer la coordination entre professionnel·le·s de santé, de renforcer les soins ambulatoires, d'améliorer les conditions d'exercice des professionnel·le·s, et, pour les patients, de mieux structurer et fluidifier leurs parcours de santé. Une CPTS se définit par rapport à un territoire. Ses limites géographiques se déterminent en cohérence avec les flux de patientèle, les parcours de soins et les habitudes de travail des professionnel·le·s de santé. En Pays de la Loire, les URPS s'organisent et se coordonnent afin d'accompagner les professionnel·le·s sur le terrain.



18

PROJETS DE CPTS
EN PAYS DE LA LOIRE
AU 31 DÉCEMBRE 2019

PLATEFORME TERRITORIALE D'APPUI (PTA)

Une PTA a pour objectif d'apporter un soutien aux professionnel·le·s de santé en collaboration avec les professionnel·le·s sociaux et médico-sociaux dans la prise en charge de cas complexes afin de limiter les hospitalisations inutiles

TRAVAILLER AVEC LES ACTEURS DU DOMICILE HAD & SSIAD

L'HOSPITALISATION A DOMICILE (HAD)

Après plusieurs mois de réflexion avec les services d'HAD et grâce aux remarques des infirmier-e-s rencontré-e-s sur le terrain, nous avons abouti à la création d'une charte afin d'harmoniser les pratiques sur la région.



SERVICES DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE (SSIAD)

Dans la continuité des travaux de coordination entre acteurs du domicile, l'URPS poursuit son engagement avec les Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) en région. Aussi l'URPS est-elle venue à votre rencontre afin d'élaborer un plan d'action selon les remarques suivantes :

- réunions de coordination rémunérées à mettre en place,
- application de la nomenclature NGAP en vigueur,
- harmonisation des pratiques dans tous les SSIAD.



VALORISER LES INFIRMIER·E·S
ET LEUR RÔLE D'ACTEUR·RICE·S
DE SANTÉ PUBLIQUE

MALADIE THROMBOEMBOLIQUE VEINEUSE ET CANCER

Saviez-vous que certains cancers sont propices au développement d'une maladie thrombo-embolique ? Diffuser auprès de vous les recommandations de bonnes pratiques sur cette double pathologie pour une meilleure prise en charge de vos patients. Vous présenter les différents outils que l'URPS Infirmiers met à votre disposition ; Tels ont été les objectifs des réunions organisées au printemps 2019.

ACCOMPAGNER LES IDELS DANS LA MISE EN PLACE D'ÉDUCATION THÉRAPEUTHIQUE DU PATIENT

Afin de répondre à l'axe du Projet Régional de Santé « renforcer le pouvoir d'agir de l'utilisateur sur sa santé et sur son parcours de santé et d'accompagnement », les URPS Infirmiers et Pharmaciens ont proposé une action commune, la formation aux 40h des professionnels de santé depuis 2014.

 **141**
INFIRMIER·E·S
FORMÉ·E·S

VACCINATION

Dans le but d'augmenter la couverture vaccinale en Pays de la Loire, un partenariat entre les URPS Infirmiers, Pharmaciens et Médecins a abouti à la co-construction d'une affiche à destination des patients.



ONCOPEDIATRIE

Après avoir mené une enquête, conjointement avec le réseau Oncoped-PI (dont vous trouverez les résultats ci-dessous), nous avons décidé de proposer des sensibilisations gratuites au plus près de vous. Cinq dates ont d'ores et déjà eu lieu pour former près de 55 IDELS. Cette offre se poursuivra au premier trimestre 2020 avec au programme manipulation et communication adaptée.

 **12,5%**
DE PARTICIPATION À L'ENQUÊTE

MILIEU D'EXERCICE

50%
EN ZONE
RURALE

27%
EN ZONE
MIXTE

TYPE D'EXERCICE

68%
TRAVAILLENT
EN CABINET
DE GROUPE

12%
TRAVAILLENT
SEULES

12%
TRAVAILLENT
EN MAISON
DE SANTÉ

LA PLUPART DES INFIRMIER·E·S AYANT EU DES DIFFICULTÉS DÉCLARENT AVOIR SOLlicitÉ :

LE CENTRE
HOSPITALIER
RÉFÉRENT DE L'ENFANT
36,6%

LES COLLÈGUES
LIBÉRAUX-ALES
44,1%

LA FAMILLE
DE L'ENFANT
63,4%

AMBULATOIRE

Une expérimentation, indemnisée pour les IDELS, consistera en un passage à domicile hors nomenclature avant l'opération d'un patient, appelé pré-habilitation, au cours duquel la révision du champ opératoire sera effectué ou bien l'information patient. Plus généralement, son rôle principal sera de préparer le patient à la chirurgie ambulatoire prévue. Les premières inclusions dans l'expérimentation auront lieu en 2020.

DÉNUTRITION

Le repérage précoce de la dénutrition est un facteur clé de la prévention de la perte d'autonomie.



Pour aider les infirmier-e-s à détecter la dénutrition de leurs patients âgés, l'ARS Pays de la Loire, l'URPS Infirmiers Libéraux et la SRAE Nutrition ont lancé, avec l'appui du GCS e-santé et du Gérontopôle, une application de repérage de la dénutrition pour les personnes de plus de 60 ans : D-nut®.

Simple d'utilisation et gratuite, conçue par des infirmiers pour les infirmiers, l'application permet à l'aide d'un court questionnaire de qualifier le niveau de dénutrition de la personne âgée.



Après une phase test sur deux territoires, 2020 sera l'année du déploiement régional de cette application mobile.



TUTORAT

Depuis 2015, l'URPS a mené différentes actions pour favoriser l'accueil des stagiaires en milieu libéral et a ainsi formé une centaine d'infirmier-e-s à l'accueil de stagiaires. En partenariat avec la Fédération Nationale des Étudiant-e-s en Soins Infirmiers (FNE-SI), deux enquêtes sont en cours. L'une pour connaître les attentes et besoins des IDELs ligérien-e-s, l'autre pour réaliser un état des lieux auprès des étudiants en soins infirmiers. A terme, nous espérons la valorisation financière de cette fonction d'accueil.

TABAC

L'URPS Infirmiers a remporté un financement pour une étude de faisabilité sur l'accompagnement des IDELs pour l'arrêt du tabac au sein de leur patientèle.

En 2017, plusieurs soirées, à destination des professionnel-le-s de santé, sur le thème du sevrage tabagique, ont permis d'identifier que **77% des IDELs souhaitaient une formation approfondie sur le sevrage tabagique.**

A ce jour, la NGAP ne reconnaît pas les actes de prévention pour les IDELs alors même qu'elles suivent des patients présentant un profil pouvant nécessiter un accompagnement afin de prévenir la survenue de maladie liées à la consommation de cigarettes. Aussi ce projet vise à **réduire l'incidence et la prévalence des maladies liées à la consommation de tabac** chez les patient-e-s suivis par les infirmier-e-s libéraux-ales. Ce suivi réside en un repérage de la consommation de tabac et une adaptation l'intervention des IDELs en favorisant l'accès aux soins.



COMMUNIQUER & ÊTRE AU PLUS PROCHE DE VOUS

Tisser des liens forts avec les professionnel.le.s infirmier.e.s, rencontrer pour mieux accompagner, participer à l'apport de connaissances mutuelles pour mieux comprendre les enjeux de notre métier futur, tels étaient les objectifs de la journée régionale "l'infirmière libérale de demain" proposée en 2018.



Depuis 2018, l'URPS communique avec vous mensuellement, via **une newsletter**. Elle nous permet de partager notre actualité. C'est aussi l'occasion de mettre en avant une expérimentation à venir ou bien une formation dispensée par un partenaire.

N'oublions pas le traditionnel format papier avec **notre journal** apporte de l'information métier, l'actualité de notre union.

Dernier moyen pour communiquer : **vous rencontrer** est notre priorité. Pour améliorer nos axes de travail, il nous semble essentiel de mieux connaître vos attentes, d'échanger autour de vos expériences pour créer une réflexion commune. C'est pourquoi, nous nous efforçons d'organiser des temps de rencontre comme les "débat thema". Nous avons aussi été présents lors des réunions collectives sur l'avenant 6 organisées par l'Assurance Maladie et avons pu rencontrer plus de mille d'entre vous.





www.urps-infirmiers-paysdelaloire.fr



URPS infirmiers
5 boulevard Vincent Gâche
44200 Nantes

02 40 69 19 75

contact@urps-idel-paysdelaloire.fr

VOS REPRÉSENTANTS



**David
GUILLET**
Président
(Cossé le Vivien, 53)



**Ghislaine
MEILLERIS**
Vice Présidente (le
Loroux bottereau, 44)



**Martine
JOUIN BERNIER**
Secrétaire
(Trignac, 44)



**Annie
GROSEIL**
Secrétaire Adjointe
(saint Nazaire, 44)



**Fabienne
DESNEAUX**
Trésorière
(Orvault, 44)



**Isabelle
BECIGNEUL**
Trésorière Adjointe
(Pornichet, 44)



**Stéphanie
VILAIN**
administratrice
(Le Grand Lucé, 72)



**Sébastien
BOUILLÉ**
administrateur
(Angers, 49)



**Florence
CULLERIER**
administratrice
(Champagné, 72)



**Christelle
DE BARY**
administratrice
(Durtal, 49)



**Brigitte
FORAIT**
administratrice
(Bouaye, 44)



Nicolas GAUTIER
administrateur
(Savenay, 44)